



Canal+ et beIN Sports sont en discussions afin de nouer un partenariat sous la forme d'un accord de distribution exclusive. Ce dernier prévoit que l'ensemble des chaînes beIN Sports en France seraient disponibles en exclusivité dans les offres du Groupe Canal+. Cet accord porterait sur une durée de 5 ans :

- L'opération permettrait à Groupe Canal+, moyennant le versement d'une centaine de millions d'euros, de proposer une offre sportive complète et cohérente. beIN Sports bénéficierait de "l'expertise et la puissance de distribution du Groupe Canal+ afin de séduire ensemble un plus grand nombre d'abonnés".
- Canal+ et beIN Sports, dont l'identité, la marque et l'autonomie éditoriale seraient préservées, continueraient à répondre en toute indépendance aux appels d'offre portant sur les droits sportifs. Il est en effet de l'intérêt de tous les acteurs (fédérations, clubs, diffuseurs, etc.) que les compétitions sportives soient le mieux financées possible afin de proposer le meilleur spectacle aux foyers français.
- L'accord sera soumis à l'approbation des autorités compétentes, en particulier l'Autorité de la Concurrence.